

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} Juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} du mois de Juillet à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de *Beaumont* dûment convoqués le 24 juin 2021.

Présent(s) : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, P. Meylan, S. Mercet

MM les Conseillers : Nicolas Laks, Nathalie Laks, A. Saint-Pierre, S. Pérou, A. Blanc, G. Vilmint, C. Roy, V. Roy, S. Manganelli, S. Casabianca, J. Personnaz, R. Cusin, C. Arhuero, S. Baud

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : M. Aragon donné à P. Meylan

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi,

Le secrétariat a été assuré par : S. Pérou

Nombre de membres

En exercice :	22
Présents :	20
Votants	21
Dont pouvoirs	01

N° 2021-45

FINANCES - Demande de subvention au titre de la Convention Air auprès de la Région- Achat d'un vélo à assistance électrique

Monsieur Nicolas LAKS, conseiller délégué à la TEE, expose que la commune a décidé de l'acquisition d'un vélo à assistance électrique pour compléter la flotte de moyens de locomotion des services techniques.

Le but étant pour la commune de participer à l'amélioration de la qualité de l'air.

Le coût de ce vélo est de 4 500.00 € hors taxes.

Il est donc proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité de :

- Solliciter la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'obtention d'une subvention pour l'achat de ce vélo au titre de la Convention Air,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire

Marc GENOUD

Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le maire,

